

**Compte rendu**  
**Séance du Conseil Municipal du 08 avril 2022**

Présents : Julie CALMELLY - Charlène CARRIE - Sophie CLAUSEL DE COUSSERGUES - Brigitte COSTES - Marie-Noëlle DOMERGUE - Delphine ISSERTE-METGE - Jérôme LAGRIFFOUL - Xavier PERIE - Alexia ROZIERES - Catherine SANNIE CARRIERE - Nadine SICARD-SENABRE - Patrick SOLIGNAC - Pierre TOURETTE - Henri VAN HERPEN  
Absents excusés : Pascal BEZAMAT (pouvoir à Patrick SOLIGNAC) - Guy SIEUDAT (pouvoir à Catherine SANNIE CARRIERE) - Cindy SVEC (pouvoir à Brigitte COSTES)  
Absents : Pauline CONTE - Franck LOUBIERE  
Secrétaire de séance : Henri VAN HERPEN

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Monsieur Henri VAN HERPEN. Vote à l'unanimité

**Approbation du compte rendu des séances du 18 février 2022**

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 février 2022 a été envoyé à tous les conseillers municipaux. Approbation à l'unanimité

**Vote des comptes administratifs 2021 : budgets assainissement – mairie – lotissement**

Le vote se déroule sous la présidence de Monsieur Jérôme LAGRIFFOUL.

Après présentation des comptes de l'année 2021, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les comptes administratifs 2021 tels que présentés.

Vote : Budget principal : Pour : 15 – Abstention : 1  
Budget lotissement : Pour 15 – Abstention : 1  
Budget assainissement : Pour 15 – Abstention : 1

Madame le Maire ne participe pas au vote

**Approbation des comptes de gestion 2021 : budgets assainissement – mairie - lotissement**

Les comptes de gestion, édités par la Trésorerie sont en concordance avec les comptes administratifs émis par la commune.

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion

*Vote à l'unanimité*

**Affectation des résultats de fonctionnement 2021**

L'affectation des résultats de fonctionnement est proposée conformément au le tableau de synthèse des résultats.

Le conseil municipal, valide la reprise des excédents ou déficits de fonctionnement 2021 sur les sections de fonctionnement des budgets 2022

*Vote à l'unanimité*

**Vote des subventions aux associations 2022**

Le Conseil Municipal valide l'attribution des subventions comme suit :

APE Cruéjols : 750 € - APE Palmas : 1 000 € - Sport Quilles Palmas : 500 € - FNACA 100 € - AAPPMA 300 € - Asso Sauvegarde du Patrimoine de Coussergues 1 000 €

*Vote à l'unanimité*

**Fiscalité 2022 : vote des taux des taxes (Foncier Bâti et Foncier Non Bâti)**

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux 2021 à savoir

Foncier Bâti : 29.69 % - Foncier non Bâti : 50.90 %

*Vote à l'unanimité*

**Révision tarifs assainissement**

Compte tenu de la teneur des travaux effectués ces dernières années et de la charge financière importante sur le budget assainissement, le conseil municipal fixe les tarifs suivants, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Prime fixe : 95 € - Part variable 1.30 €/m3 - Taxe de raccordement : 750 €

*Vote à l'unanimité*

### **Vote des budgets primitifs 2022 : assainissement – mairie - lotissement**

Monsieur Jérôme LAGRIFFOUL, adjoint en charge des finances, présente les projets de budget 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve les budgets 2022 arrêtés comme suit :

Budget principal	DEPENSES	RECETTES
<b>Section de fonctionnement</b>	1 038 313.00 €	1 038 313.00 €
<b>Section d'investissement</b>	636 184.00 €	636 184.00 €

*Vote 16 pour 1 abstention*

Budget assainissement	DEPENSES	RECETTES
<b>Section de fonctionnement</b>	146 930.93 €	146 930.93 €
<b>Section d'investissement</b>	324 653.86 €	324 653.86 €

*Vote 16 pour 1 abstention*

Budget lotissement	DEPENSES	RECETTES
<b>Section de fonctionnement</b>	149 628.10 €	149 628.10 €
<b>Section d'investissement</b>	149 630.10 €	149 630.10 €

*Vote 16 pour 1 abstention*

### **Réalisation d'un emprunt sur le budget assainissement**

Afin de prévoir d'une part une continuité dans les travaux et de procéder au remboursement du prêt consenti par le budget principal au budget assainissement, le conseil municipal décide de contracter un emprunt pour un montant de 120 000 € sur une durée de 20 ans

*Vote à l'unanimité*

### **Renouvellement de l'adhésion de la commune au service de médecine professionnelle et préventive**

La convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de l'AVEYRON prend fin le 31/12/2021. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le renouvellement de la convention d'adhésion.

*Vote à l'unanimité*

### **Délibération pour autoriser la signature d'un contrat d'assistance juridique avec le groupe ELABOR pour la gestion des cimetières**

Dans le cadre de la réhabilitation des cimetières confiée au groupe ELABOR cette année, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer un contrat d'assistance juridique et conseils afin de définir les engagements et les modalités d'exécution des prestations.

*Vote à l'unanimité*

### **Adoption du rapport de la CLET (Commission d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté de Communes**

Dans le cadre de la prise de compétence PLUi par la communauté de communes, une évaluation des charges transférées a été établie (entre 2005 et 2020). Pour la commune le montant total sur la période s'élève à 20 071 € soit une évaluation annuelle de 1 254 €. Le Conseil Municipal valide ce montant.

*Vote à l'unanimité*

### **Compte rendu d'une décision du Maire : signature d'une ligne de trésorerie**

Dans l'attente de versements de subvention sur le budget communal, signature d'une ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 € pour un an au taux de 0.8 %, auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées.

Fin de séance à 23 h